Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur ce Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

EXPERTISE ESG RENDEMENT

Compartiment du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) Expertise ESG

Société de Gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

Part I - Code AMF : 990000128799

Site internet de la Société de Gestion : www.im.natixis.com

Appelez le +33 1 78 40 98 40 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de la Société de Gestion en ce qui concerne ce Document d'Informations Clés.

Natixis Investment Managers International est agréée en France sous le n°GP 90-009 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'information clés : 24/01/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type Ce Produit est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) qui a la forme juridique d'un FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise). Ce Produit est un portefeuille d'instruments financiers que vous détiendrez collectivement avec d'autres investisseurs et qui sera géré conformément à ses objectifs. Ce Produit est un nourricier qui est donc investi au minimum à 90% dans un seul autre OPC alors qualifié de maître.

Durée Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique prévue. Cependant, ce Produit peut être dissous ou fusionné, dans ce cas vous seriez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

Objectifs

- Le compartiment est nourricier du maître « Natixis ESG Conservative Fund » (part S/A) de la SICAV « Natixis International Funds » de droit luxembourgeois, qui bénéficie du Label ISR Français. La durée de placement recommandée est de 3 ans min. (celle-ci ne tient pas compte de la durée légale de blocage des avoirs).
- L'objectif d'investissement du compartiment maître est *"l'appréciation du capital en investissant dans des organismes de placement collectif (tel qu'autorisé en vertu de la directive 2009/65/CE ou « directive sur les OPCVM »), sélectionnés par le biais d'un processus d'investissement qui inclut systématiquement des considérations d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG »). Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai inférieur à trois ans. Le Fonds n'est pas géré par rapport à un indice spécifique. Toutefois, à titre indicatif seulement, la performance du Fonds peut être comparée à celle d'un indice composite constitué de 15% de l'indice MSCI World Index Net Return, 5% de l'indice MSCI Europe Index Net Return, 20% de l'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond Index et 60% de l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate Index Net Return. Le Fonds devrait dans la pratique inclure les composantes de l'indice dans son portefeuille (de manière directe ou indirecte), mais il n'est en réalité soumis à aucune contrainte en matière d'indice et peut, par conséquent, s'en écarter considérablement".*
- La politique d'investissement du compartiment maître consiste à *"donner accès à un portefeuille diversifié composé à partir de stratégies d'investissement gérées par les sociétés affiliées des Gestionnaires financiers de Natixis (les « Fonds affiliés »), grâce à une approche engagée en faveur des facteurs ESG. Chaque Fonds affilié sélectionné est soumis à une telle analyse non financière. La plupart des Fonds affiliés sont susceptibles d'être domiciliés au Luxembourg, en Irlande, en France et au Royaume-Uni. Le Fonds peut être exposé à une seule société affiliée de manière significative à travers de multiples allocations à des Fonds affiliés.*
  Dans le cadre de la stratégie d'investissement du Fonds, le Gestionnaire financier tient compte systématiquement des facteurs suivants : l'allocation stratégique des actifs, le filtrage quantitatif et qualitatif selon les critères ESG, la sélection en fonction du risque et l'allocation tactique des actifs. Le filtrage quantitatif selon les critères ESG s'effectue selon la méthode exclusive de notation ESG du Gestionnaire financier, fondée sur des indicateurs émanant de tiers, tels que des prestataires de services de communication de données ESG. Le filtrage qualitatif selon les critères ESG comprend un examen par le Gestionnaire financier qui évalue l'importance du rôle attribué aux facteurs ESG dans le processus d'investissement d'un Fonds affilié. Cette évaluation se fonde sur une méthode interne, « Convictions et discours », qui comprend entre autres les critères suivants : l'expérience de l'équipe d'investissement en matière d'ESG, l'intégration des considérations ESG dans le processus d'investissement des fonds sous-jacents, le niveau de production de rapports ESG et les pratiques de vote. Les approches globales ESG des Fonds affiliés sélectionnés peuvent varier ; par conséquent, il se peut qu'elles ne soient pas totalement cohérentes entre elles. Outre les facteurs ci-dessus, au cours de la sélection individuelle de chaque Fonds affilié, le Gestionnaire financier examinera le niveau de liquidité, la fréquence de valorisation et la spécialité du Gestionnaire financier de chacun des organismes de placement collectif".
- Le compartiment maître investit *"au moins 75% de son actif total dans des OPCVM et autres OPC afin d'obtenir une exposition mondiale à travers la gamme complète d'actifs autorisés, dont les actions, les titres de taux et les devises. Au moins 90% des OPCVM et des OPC dans lesquels le Fonds investit (y compris les fonds du marché monétaire) doivent posséder le label français ISR ou un équivalent européen. En cherchant à atteindre l'objectif d'investissement du Fonds, le Gestionnaire financier applique une allocation indirecte des actifs nets du Fonds de 70 à 100% aux marchés obligataires, notamment aux fonds communs de placement du marché monétaire, et de 0 à 30% aux marchés boursiers. L'exposition mondiale du Fonds à travers une gamme complète d'organismes de placement collectif peut inclure une exposition aux actions, titres de taux et devises des pays émergents. Les fonds sous-jacents peuvent également avoir recours aux différents instruments dérivés aux fins d'atteindre leurs propres objectifs d'investissement.*
  Le Fonds peut investir jusqu'à 25% de son actif total dans des liquidités, des instruments du marché monétaire (à l'exclusion des fonds du marché monétaire) ou des titres autres que ceux susmentionnés".
- *"Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture (notamment la couverture des risques de change)".*
- Le Produit capitalise ses revenus.
- **L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours. Les demandes de rachat sont exécutées quotidiennement selon les conditions prévues par le règlement du FCPE.**

Investisseurs de détail visés Le Fonds s'adresse aux investisseurs institutionnels et privés qui : • recherchent l'accès aux classes d'actifs traditionnelles par le biais d'un portefeuille diversifié d'organismes de placement collectif avec une approche engagée vis-à-vis des considérations ESG ; et • peuvent se permettre d'immobiliser leur capital sur un horizon à moyen terme.

Informations complémentaires

- **Dépositaire :** CACEIS Bank
- **Teneur de comptes conservateur de parts :** NATIXIS INTEREPARGNE, ou tout autre TCCP désigné par votre entreprise.
- **Forme juridique :** FCPE Multi-Entreprises

- **Échange de parts :** Vous avez la possibilité d'échanger les parts de votre Produit contre des parts d'un autre Produit selon les modalités prévues par votre plan d'épargne. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les règles d'arbitrage mentionnées dans le règlement de votre plan d'épargne.
- Le règlement du Produit est disponible auprès de votre Entreprise ou auprès de Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou auprès de votre teneur de compte.
- Le rapport annuel et la valeur liquidative sont disponibles sur l'Espace Epargnants à l'adresse www.interepargne.natixis.com/ épargnants ou sur le site du TCCP désigné par votre entreprise ou auprès du gestionnaire du PER ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du maître sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez ce Produit pendant 3 années.
Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Autres risques importants du Produit non pris en compte dans le calcul du SRI : risque de crédit, risque de liquidité, risque de contrepartie, risques opérationnels.
Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. *Si la devise du Produit est identique à la devise dans laquelle vous avez acheté ce Produit, vous ne serez pas concerné par ce risque de change.*

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'Indice de Référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 années Les exemples sont réalisés sur la base d'un investissement de : 10 000 EUR		**Si vous sortez après un an**	**Si vous sortez après 3 années**
Scénarios			
Minimum	Ce Produit ne bénéficie d'aucune Garantie. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**6 300 EUR**	**7 050 EUR**
	Rendement annuel moyen	-37,0%	-11,0%
Défavorable (*)	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 030 EUR**	**8 350 EUR**
	Rendement annuel moyen	-19,7%	-5,8%
Intermédiaire (*)	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 650 EUR**	**10 060 EUR**
	Rendement annuel moyen	-3,5%	0,2%
Favorable (*)	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 620 EUR**	**10 840 EUR**
	Rendement annuel moyen	6,2%	2,7%

(*) Les scénarios se sont réalisés pour un investissement (par rapport à l'Indice de Référence : 60% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE INDEX TR EUR, 20% FTSE MTS EUROZONE GOVERNMENT BOND INDEX (EX-CNO ETRIX) - 17h15 CET, 15% MSCI WORLD DNR, 5% MSCI EUROPE INDEX NR) effectué entre 2019 et 2022 pour le scénario défavorable, entre 2017 et 2020 pour le scénario intermédiaire et entre 2013 et 2016 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs de votre Produit sont conservés chez le Dépositaire de votre Produit, CACEIS Bank, ils sont distincts de ceux de la société de gestion. Ainsi, en cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs de votre Produit ne seront pas affectés. Cependant, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'un sous-dépositaire à qui la garde des actifs de votre Produit a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.
Il existe un dispositif d'indemnisation ou de garantie des investisseurs en cas de défaut du Dépositaire prévu par la loi.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (soit un rendement annuel de 0%) ; Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000 EUR

	Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 3 années
Coûts Totaux	624 EUR	878 EUR
Incidence des coûts annuel (*)	6,3%	3,0% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,2% avant déduction des coûts et de 0,2% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne qui vous distribue le Produit peut percevoir et qui s'élèvent à 7 EUR maximum. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	5,00% du montant que vous investissez. Ceci est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel à votre charge.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a aucun frais de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	1,30%	124 EUR
	Les frais mentionnés sont une estimation des frais annuels car les données historiques sont insuffisantes. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Tout ou partie des frais prélevés chaque année peuvent être pris en charge par votre entreprise.	
Coûts de transactions	0,00% de la valeur de votre investissement. *Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.*	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission de surperformance	Il n'y a pas de commission de surperformance pour ce Produit.	Néant

Combien de temps devez-vous conserver ce Produit et pouvez-vous récupérer votre argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 années

Cette durée correspond à la période pendant laquelle il vous est conseillé de rester investi pour obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de pertes sans tenir compte de la durée de blocage légale de vos avoirs. Cette période est liée à la classe d'actifs de votre Produit, à son objectif de gestion et à sa stratégie d'investissement.

Vous pouvez demander le remboursement des avoirs disponibles de votre Produit tous les jours, toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, notamment en cas de déblocage anticipé prévu par la réglementation, vous pourriez recevoir moins que prévu. La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée ni comme une Garantie, ni comme un engagement des performances futures, du rendement de votre Produit et du maintien de son niveau de risque. Elle ne tient pas compte de la durée de blocage légal de vos avoirs.

Comment pouvez-vous formuler une réclamation ?

Si vous voulez formuler une réclamation, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou envoyer un courrier à Natixis Investment Managers International à l'adresse suivante : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou contacter votre teneur de compte. La politique de gestion des réclamations est disponible sur www.im.natixis.com/fr (rubrique informations règlementaires).

Autres informations pertinentes

Les calculs mensuels des scénarios de performance de votre Produit et ses performances passées représentées sous forme de graphique pour 0 année sont disponibles via le lien : https://epargnants.interepargne.natixis.fr ou sur votre espace public ou personnel mis à votre disposition par votre teneur de compte dont les coordonnées figurent sur votre relevé annuel et/ou relevé d'opérations.

- **Fiscalité :** Les produits réinvestis et indisponibles ainsi que les gains nets de votre Produit réalisés dans le cadre d'un plan d'épargne sont exonérés d'impôt sur le revenu. Seuls les prélèvements sociaux sont redevables selon les dispositions de la règlementation fiscale et sociale française.
- **Conseil de surveillance :** Le Conseil de Surveillance est composé de : 1 membre salarié porteur de parts représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de chaque entreprise ou groupe d'entreprises, élu directement par les porteurs de parts, ou désigné par le comité social et économique de celle-ci ou par les représentants des diverses organisations syndicales et ce conformément aux dispositions des accords de participation et/ou des règlements des plans d'épargne salariale et/ou des plans d'épargne retraite en vigueur dans ladite entreprise ou ledit groupe d'entreprises ; et de 1 membre représentant chaque entreprise ou chaque groupe d'entreprises, désigné par la direction de chaque entreprise ou chaque groupe d'entreprises.
- Le Conseil de surveillance exerce les droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Produit et décide de l'apport des titres, et, à cet effet, désigne un ou plusieurs mandataires représentant le FCPE aux assemblées générales de la société émettrice.